



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E15540

VALABLE JUSQU'AU 29/09/2026

ÉDITÉ LE

02/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1994

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 28/01/2011
390 000

Raison sociale : JOLY

36 RUE DES PRES
27950 SAINT-MARCEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 1994B00260

Téléphone : 02 32 51 40 30

Fax : 02 32 21 33 94

Siret : 397 482 175 00015

Code NACE : 4399B

Numéro caisse de congés payés : 2614986 S 02

Portable :

Site Internet : <http://www.jolysas.fr>

E-mail : contact@jolysas.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 541311

Responsabilité légale :

QUETTIER PIERRE EDOUARD PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247001/001541311

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/05/2026

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/09/2023
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	06/09/2022
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	06/09/2022
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	20/09/2023
3222	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	20/09/2023
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure) Mention RGE	21/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.